

Réunion du Bureau Directeur du 8 mars 2022 (en visioconférence)

Participant : MM. Éric Barbareau, Jean-Pierre Chataigner, Nicolas Hachette, Jean-Philippe Mennesson & Richard Toussaint

Invités présents : M^{mes} Jocelyne Brodin, Emmanuelle Klein & M. Aïssame Mili

Excusé : M. Damien Joubert

Début des échanges et des travaux à 19h00.

Ordre du jour

- adoption du PV du BD du 9/02/2022
- point administratif
- points des commissions d'arbitrage / sportive / de discipline / technique
- questions diverses

Adoption du PV du BD du 9/02/2022

Conformément à ce qui avait été acté précédemment, le procès-verbal du BD du 9/02/2022 a été validé à l'unanimité le 24/02/2022 par courriel.

Point administratif

Éric Barbareau nous fait un point sur notre situation avec les banques.

Il s'est rendu au Crédit Mutuel, où il y a eu un très bon accueil, le vendredi 4 mars, pour l'ouverture de comptes. Des chèques ont été déposés.

Nous sommes déjà en possession d'identifiants pour la consultation des comptes en ligne. Nous allons, d'ici une dizaine de jours, recevoir une carte codée pour effectuer des virements ; ainsi qu'une carte bancaire et un chéquier.

Il faudra, cependant, que Damien Joubert prenne rendez-vous avec notre conseiller clientèle pour déposer les documents nécessaires, afin qu'il puisse également avoir accès aux comptes (dépôt de la signature).

Nous disposerons également d'un identifiant nous permettant uniquement de visualiser les comptes, pour notre secrétariat. Et, ainsi assurer le suivi de nos comptes.

Concernant la situation avec la Société Générale, il nous est signalé qu'Emmanuelle Klein n'a pu effectuer un règlement avec la carte bancaire. Les comptes sont toujours bloqués pour la consultation en ligne, et nous n'avons toujours pas reçu le chéquier commandé en urgence.

Éric prendra contact avec notre conseillère clientèle sur ces points et il est indiqué que les comptes de la Société Générale seront clôturés d'ici trois mois.

Le Crédit Mutuel fera le nécessaire pour saisir les RIB sur notre compte.

Le secrétariat communiquera alors les éléments des destinataires des virements que nous faisons régulièrement.

Point commission d'arbitrage

Faisant suite aux derniers échanges sur le sujet (cf PV du BD du 9/02/2022), la discussion est ouverte autour de la situation d'Aïssame Mili, notre président de la commission d'arbitrage.

Au regard du temps passé dans ses missions (désignations, accompagnement technique, organisation générale de la commission), Aïssame Mili souhaiterait une reconnaissance de ce travail fourni et pouvoir être rétribué.

Le Bureau Directeur, lors de sa réunion du 9 février, avait évoqué la possibilité de demander à Aïssame Mili de quitter le rôle d'élu qu'il occupe actuellement (poste qui serait repris par une autre personne) et de devenir intervenant rétribué. Aïssame conserverait bien évidemment ses prérogatives techniques, tandis que le rôle du nouveau président de la commission sera plus "politique".

Aïssame Mili accepte cette proposition. Une fiche de poste va être rapidement mise en place, et proposée, avec le montant de la rétribution pour Aïssame Mili.

Par la suite, Aïssame devra nous faire parvenir un courrier indiquant sa démission de son poste d'administrateur du comité.

Éric Barbareau va solliciter Sébastien Devay pour prendre la présidence de la commission d'arbitrage. Si la réponse est positive, il y aurait un poste d'élu vacant, qui pourrait être proposé à Henri Louap (ainsi qu'il avait été déjà proposé, au cas où une place se libérerait).

Point commission sportive

> Jocelyne Brodin nous informe des résultats, après la consultation effectuée auprès des clubs au sujet des championnats plus de 16 ans masculins.

5 clubs ont voté :

- 3 pour le maintien de la formule actuelle
- 1 pour la formule 3
- 1 pour la formule 2 ou 3

> Jocelyne Brodin nous indique qu'une visioconférence s'est tenue ce lundi 7 mars entre la COC Île-de-France et les clubs de niveau régional féminin pour présenter les modifications possibles des championnats en fonction des descentes de championnat de France.

À cette occasion, il a été évoqué qu'une réflexion autour de la formule play-offs / play-downs était en cours. À l'heure actuelle, seuls les points acquis contre les équipes présentes dans les poules de la 1^{re} phase sont conservés. Certains matches en fin de 1^{re} phase perdent ainsi tout enjeu lorsque les équipes savent déjà si elles joueront en play-offs ou en play-downs. Peut-être faut-il conserver tous les points.

Point commission de discipline

Jean-Pierre Chataigner nous rappelle qu'il y aura 3 dossiers traités demain, en plénière de la commission au siège du Comité.

Il y en aura 3 autres, par la suite.

Tous les courriers des différents dossiers ont été transmis et mis en copie à Éric Barbareau et à Édouard Solinski.

Il soumet toutefois la demande de pouvoir disposer de matériel nous permettant d'effectuer des visioconférences ; notamment pour les personnes ne pouvant se déplacer. C'est le cas, demain, pour un mineur, qui ne pourra se rendre sur place, ainsi que ses parents, voire un représentant du club.

Éric Barbareau indique qu'il faudra alors présenter un projet pour un achat de matériel adapté : ordinateur portable avec une webcam et un téléviseur. L'ensemble des membres présents valide ce projet.

Le président de la commission de discipline fédérale, Christian Deluy, sera présent à la Maison du Handball, le mercredi 23 mars et recevra les représentants de la commission territoriale. À ce jour, 3 représentants de notre comité assisteront aux échanges : Jean-Pierre Chataigner, Michel Firmesse et Michel Vaillant.

Point commission technique

Nicolas Hachette rappelle les résultats de nos sélections obtenus lors des finalités des inter-comités territoriaux (génération 2008) de ce week-end, résultats qui ont été communiqués, en ce début de semaine, aux clubs et aux administrateurs.

– **Sélection féminine**

½ finale haute : CDHB95 **20** – 18 CDHB92
Match places 3-4 : CDHB92 **19** – 13 CDHB75

– **Sélection masculine**

½ finale basse : CDHB92 **29** – 18 CDHB75
Match places 5-6 : CDHB78 **25** – 24 CDHB92 :

Les féminines finissent donc à la 3^e place et les masculins à la 6^e place. Les deux délégations sont qualifiées pour le championnat de France des inter-comités. Le prochain rendez-vous pour les 2 équipes est désormais le tour inter-régional fixé au 16-17 avril, avant la participation (en cas de qualification) aux finalités nationales à Orléans début juin.

Concernant l'encadrement des sélections féminines, Emmanuelle Klein rappelle que le groupe des 2008 est encadré par Ildjade Idjihadi et que le groupe des 2009 est sous la responsabilité de Didier Stang depuis début janvier.

Ildjade Idjihadi, qui encadre la sélection depuis de nombreuses années, ne continuera pas avec nous. Pour la nouvelle saison, avec la génération des 2010 féminines, il faudra trouver un nouveau cadre. Deux entraîneurs ont déjà émis le souhait de s'investir dans cette fonction.

Informations / questions diverses

- > Éric Barbareau demande à Jean-Philippe Mennesson si son déplacement à Pau pour l'assemblée générale de la FFHandball est ficelé. L'hébergement est déjà réservé, il n'y a plus que la réservation du train à effectuer.
- > Éric Barbareau demande où en est l'achat d'une licence Pack Office. Emmanuelle Klein n'a pas eu de réponse de la part de l'informaticien de la FFHandball, et profitera de son passage à la Maison du Handball, ce vendredi, pour le rencontrer et lui poser la question. En fonction de la réponse qui sera donnée, on verra si on prend une licence *via* la FFHandball ou pas. Éric Barbareau nous signale qu'il paie à peine 10 € par mois pour une licence complète du Pack Office, donnant droit à l'installation sur 5 ordinateurs et 5 tablettes.
- > Nicolas Hachette nous indique qu'il se peut que la rencontre de Paris 92 face au Bourg-de-Péage Drôme HB, en LBE, soit délocalisée à Rueil-Malmaison, le mercredi 6 avril. La réponse devrait être connue en fin de semaine, selon la situation du club drômois qui connaît de très grosses difficultés financières.
- > Une future réunion (la 3^e) sur l'ANS se déroulera le lundi 14 mars à 18h15 en visioconférence. Emmanuelle Klein doit envoyer à Éric Barbareau les documents qui nous ont été transmis pour définir la carte d'identité du club. Cette "carte d'identité" doit permettre de disposer d'indicateurs pour définir le montant de la subvention. Éric rappelle que celui-ci doit être attribué en fonction de l'action déposée.
- > Le prochain BD se tiendra le mardi 12 avril. Jean-Philippe Mennesson demande que puisse y être abordé les vœux pour préparer au mieux les votes qui seront soumis lors de l'assemblée générale de la FFHandball.

Fin des travaux à 19h55.

Rappel des prochaines réunions programmées : 12 avril, 10 mai.

Éric Barbareau
Président du CDHBHS



Nicolas Hachette
Secrétaire Général



COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

9 allée Jacques-Brel - 92240 Malakoff
T. +33 (0)9 50 76 94 89 - 5892000@ffhandball.net - comitehandall92.free.fr

Association Loi 1901 - N° Siret : 325 324 515 00031 - N° APE : 9319 Z